

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-721

présenté par

Mme Trastour-Isnart, Mme Kuster, M. Ferrara, M. de Ganay et M. Menuel

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le prélèvement à la source complexifiera la vie quotidienne des français et leur imposition.

Il serait donc judicieux de supprimer cet article.